

LA COMPTABILITÉ DES DÉRIVÉS EN NORMES FRANÇAISES ET INTERNATIONALES (IFRS) ET FISCALITÉ DES DÉRIVÉS



CONTEXTE

Dans les banques, les dérivés constituent un instrument majeur de couverture des risques (taux, change, commodities), ou de prises de risques. Les principes de comptabilisation français et internationaux (IFRS) sont basés sur des approches très différentes, voire opposées, l'une et l'autre ayant pourtant pour objet de présenter une « réalité » des opérations effectuées. Par ailleurs, le traitement fiscal des résultats sur dérivés obéit à une autre logique, non exempte de risques.

OBJECTIFS

- Maîtriser les règles de comptabilisation des principaux dérivés utilisés dans les banques, selon les référentiels français et IFRS
- Comprendre le passage des comptes sociaux aux comptes consolidés IFRS
- Comprendre les mécanismes de valorisation
- Sensibilisation aux règles et risques fiscaux relatifs aux dérivés

PUBLIC

- Services comptables de banques
- Consolideurs
- Utilisateurs d'états financiers de banques : directions des risques, directions financières, contrôleurs de gestion, analystes

PRÉREQUIS

- Pas de prérequis.

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire préalable à la formation
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PROGRAMME

1. APPROPRIATION DES DÉRIVÉS

- 1.1 En France, selon le code monétaire et financier, au plan international selon IFRS 9
- 1.2 Illustration de valorisation de dérivés.

2. LA COMPTABILISATION DES DÉRIVÉS EN NORMES BANCAIRES FRANÇAISES

- 2.1 Les 4 catégories d'utilisation de dérivés, comptabilisations afférentes
- 2.2 Principes généraux de la comptabilité de couverture
- 2.3 Cas pratiques comptables
- 2.4 Dérivés spécifiques : *cap/floor/collar*, dérivés de crédit, contrats sur titres

3. LA FISCALITÉ DES DÉRIVÉS

- 3.1 Principes généraux d'appréhension fiscale des dérivés
- 3.2 Notion de positions symétriques
- 3.3 Retraitements fiscaux fréquents

4. LA COMPTABILISATION DES DÉRIVÉS SELON LES NORMES IFRS

- 4.1 Compréhension des stratégies de couverture, conditions d'application et de documentation selon IFRS 9 ou IAS 39
- 4.2 Problématiques spécifiques : dérivés optionnels, dérivés climatiques, *cross-currency-swaps*, dérivés incorporés
- 4.3 Cas pratiques comptables
- 4.4 Examen d'annexes aux états financiers publiés

JEUDI 10 DÉCEMBRE 2020

Formation d'une journée
DURÉE : 7h
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Classe virtuelle
- Formation interactive et pratique : présentation théorique, quiz
- Remise des supports de formation

Nombre de participants limité à 15

LIEU : A distance

TARIF : 850 € HT 1020 € TTC

INSCRIPTION sur rb-formation.fr

CONTACT

Caroline Breton :
formation@revue-banque.fr
Tél. : 01 48 00 54 04

FORMATEUR

Hervé Thiery est consultant en comptabilité bancaire et formateur.

Ancien membre de l'Autorité des Normes Comptables, il a été en charge de la doctrine comptable bancaire chez PwC, mais également Directeur des Risques, Directeur Comptable et responsable des Normes Comptables et Prudentielles de différentes banques (Banque PSA Finance, Credipar, Banque La Hélin).

